

[Texte]

une personne exceptionnelle. D'ailleurs, monsieur le président, je dois noter que le *Canadian Institute of Chartered Accountants*, dans sa publication *CA* du mois de mai, a publié un très bon article sur M. Desautels. Étant donné que c'est notre première réunion avec M. Desautels, j'aimerais lui poser quelques questions concernant cet article, étant donné que cela peut avoir un effet sur les opérations et le budget.

M. Desautels, dans cet article, mentionne qu'il serait très heureux

if his contribution could improve the Public Service operations by at least 5%.

J'aimerais savoir pourquoi il établit ce chiffre de 5 p. 100. Ce chiffre ne me semble pas assez élevé, mais comme c'est lui l'expert... Peut-être a-t-il discuté de ceci avec l'expert du magazine ou peut-être a-t-il tout simplement donné une entrevue très rapidement et donné des opinions qui, après réflexion, ont pu changer.

• 0925

**M. Desautels:** Monsieur le président, je dois dire que ce chiffre de 5 p. 100 qui a été cité dans l'article est plus symbolique qu'autre chose. Le message que je voulais transmettre au journaliste dans cette entrevue était surtout que j'aimerais, à la fin de mon mandat, pouvoir mettre le doigt sur certaines améliorations tangibles dans l'administration publique fédérale, qu'il s'agisse d'une amélioration de l'efficacité ou de l'efficacité de 5 p. ou de 10 p. 100. À ce moment-là, je n'étais pas en mesure de donner un chiffre très précis.

**M. Bellemare:** Je suis satisfait de la réponse, monsieur le président. C'était purement symbolique. Je dois aussi signaler au Comité que M. Dye, dans l'article, se dit heureux de la nomination de M. Desautels et que plusieurs personnages très importants du *Canadian Institute of Chartered Accountants* le félicitent, surtout qu'il y a quelques années, M. Desautels a aidé M. Macdonell, le prédécesseur de Kenneth Dye, à automatiser le système de vérification du Bureau du vérificateur général.

Dans l'article, on dit que, selon la loi, seulement un rapport annuel doit être présenté par le vérificateur général. Depuis trois ans que je suis ici, je me demande toujours pourquoi on a seulement un rapport annuel qui fait une grosse bombe, tout à coup, et qui mobilise la presse. On en parle superficiellement et on en discute à fond pendant un an. On dirait que lorsqu'on en discute à fond, on parle à des murs. J'aimerais bien qu'il y ait plus qu'un rapport. C'est la loi qui établit cela, mais dans l'article, on dit qu'étant donné certains changements—pas seulement la nouvelle nomination de M. Desautels—, le moment est bien choisi pour décider qu'il devrait y avoir plus qu'un rapport annuel. Je me demande si l'initiative doit venir de plus d'un endroit à la fois, c'est-à-dire d'une part de M. Desautels et d'autre part du Comité des comptes publics à qui M. le vérificateur général rend compte.

Si tout le monde est d'accord ici, je demanderais au président du Comité de signaler qu'il serait temps de modifier la loi de manière à ce qu'il y ait plus qu'un rapport par année.

**Le président:** Vous voulez avoir une couple d'années dans la même année.

[Traduction]

Chartered Accountants recently published a very good article on Mr. Desautels in its May issue of *CA*. Since this is our first meeting with Mr. Desautels, I would like to ask him a few questions on this article, since it could have an effect on operations and the budget.

In this article, Mr. Desautels mentioned that he would be very happy

s'il pouvait apporter une amélioration d'au moins 5 p. 100 aux opérations de la fonction publique.

I would like to know how he got the figure of 5%. In my opinion, that percentage is not high enough, but he is the expert... But perhaps he simply discussed it with an expert from the magazine or just gave a quick interview, expressing his opinions which, second thought, might change.

**Mr. Desautels:** Mr. Chairman, I must say that the 5% figure which was quoted in the article is more symbolic than anything else. All I wanted to tell the reporter during the interview was that, by the end of my mandate, I would like to be able to point to some tangible improvements in federal government administration, whether the improvement in efficiency or effectiveness is 5% or 10%. But during the interview, I could not give a very precise figure.

**Mr. Bellemare:** I am satisfied with the answer, Mr. Chairman. So it was simply a symbolic figure. I would also like to tell the committee that Mr. Dye, in the article, said that he was pleased with Mr. Desautels' appointment and several highly placed people from the Canadian Institute of Chartered Accountants congratulated him, especially because a few years ago, Mr. Desautels helped Mr. Macdonell, Kenneth Dye's predecessor, automate the auditing system of the Office of the Auditor General.

The article states that, under law, only one annual report can be presented by the Auditor General. I have been here for three years, and I still wonder why only one annual report is produced. It makes a big splash and excites the news media. It is discussed superficially for a while and then analyzed for a year. But it seems that when we scrutinize it closely, we are talking to the walls. I would like there to be more than one report per year. The law specifies one report per year, but the article says that since certain changes have occurred—including the appointment of Mr. Desautels—the time is ripe to call for more than one report per year. I wonder whether the initiative should come from more than one place, that is, from both Mr. Desautels, and the public accounts committee to which the Auditor General is accountable.

If everyone here agrees, I would ask the Chairman of the committee to send out a signal that it is time to change the law so that more than one report per year can be tabled.

**The Chairman:** You mean a few years within one?